



---

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 DECEMBRE 2022

N° 2022 – 123

**Objet : Tarifs Communaux – Exercice 2023 – Budget Communal**

**Rapporteur : Monsieur BOURDIC**

L'an deux mille vingt-deux, le treize décembre à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis, en session ordinaire, dans la salle de ses délibérations à l'Hôtel de Ville, 5 rue Jules Ferry, sur la convocation qui leur a été adressée par Madame QUELLARD, le sept décembre conformément aux articles L 2121-10 et 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Étaient présents :**

Mme QUELLARD, Maire.

**Adjoints :**

M. BRUNEAU, Mme LEMAIRE, M. CABELLIC, Mme NOBLET-GAUDET, M. BEAUPÉRIN, Mme CAUBEL, M. LEGRAND.

**Conseillers Municipaux :**

M. BOUCHER, M. POIGNAN, M. BOURDIC, Mme VIGOUROUX, M. LACROIX, Mme PONTTHOREAU, Mme DREZEN, M. EVAIN, Mme JANSSEN, Mme THOBIE, Mme PERROT, M. AUBINEAU, Mme BALLY, M. FLORIMOND, M. BODEN.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :**

Mme LE BIHAN-PENNANROZ, représentée par M. BOURDIC

Mme FALLER, représentée par M. LEGRAND

Mme BLANCHET représentée par Mme VIGOUROUX

M. GOUGEON, représenté par Mme PONTTHOREAU

**Secrétaire de séance :**

Mme LEMAIRE

**Objet : Tarifs Communaux – Exercice 2023 – Budget Communal**

Il est présenté à l'assemblée le tableau des tarifs communaux applicables au 1<sup>er</sup> Janvier 2023.

Sont mentionnés en bleu les nouveaux tarifs et en rouge les tarifs modifiés.

La Commission de Finances a émis un avis favorable à l'unanimité des voix des membres présents.

Le Conseil Municipal invité à délibérer, a décidé, à la majorité des voix moins deux abstentions, de valider les tarifs communaux – exercice 2023, comme présentés en annexe.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus indiqués et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance,  
Jocelyne LEMAIRE



Le Croisic, le 16 décembre 2022.

Le Maire,  
Michèle QUELLARD



Pièce-annexe : tarifs communaux au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL :**

POUR :

CONTRE :

ABSTENTION : 2

Tarifs communaux au 1er janvier 2023

OBJET	DÉSIGNATION	2022 VOTE €	Tarifs Hiver 2023 du 01/01 au 31/03 et du 01/11 au 31/12/2023		Tarifs Été 2023 du 01/04 au 30/10/2023		
			en €	%	en €	%	
	SALLE JEANNE D'ARC						
	Location uniquement à la journée. Du 1er juin au 30 septembre de 9h00 à 2h00 et du 1er octobre au 31 mai de 9h00 à 1h00. Les tables et les chaises sont incluses dans les tarifs. Si la salle est disponible la veille de son utilisation par l'utilisateur payant, celui-ci peut en bénéficier gratuitement pour son installation. <b>Particulier domicilié sur la commune</b>						
	La journée	800,00 €	10,00%	880,00 €	10,00%	840,00 €	5%
	La journée supplémentaire	600,00 €	10,00%	660,00 €	10,00%	630,00 €	5%
	Journées(s) suivantes - Tarification par jour	400,00 €	10,00%	440,00 €	10,00%	420,00 €	5%
	<b>Particulier non domicilié sur la commune</b>						
	La journée	1 000,00 €	10,00%	1 100,00 €	10,00%	1 050,00 €	5%
	La journée supplémentaire	700,00 €	10,00%	770,00 €	10,00%	735,00 €	5%
	Journées(s) suivantes - Tarification par jour	400,00 €	10,00%	440,00 €	10,00%	420,00 €	5%
	<b>Association domiciliée sur la commune pour une manifestation ouverte au public et à caractère lucratif</b>						
	La journée	250,00 €	10,00%	275,00 €	10,00%	260,00 €	4%
	La journée supplémentaire	200,00 €	10,00%	220,00 €	10,00%	210,00 €	4%
	Journées(s) suivantes - Tarification par jour	Gratuit					
	<b>Association domiciliée sur la commune pour une manifestation à caractère non lucratif</b>						
	2. Journées continues ou discontinues par an	200,00 €	10,00%	220,00 €	10,00%	210,00 €	5%
	Jour(s) suivant(s) - Tarification par jour	Gratuit					
	<b>Association conventionnée avec la commune pour un événement à caractère lucratif ou non</b>						
	3. Journées continues ou discontinues par an si, et seulement si, cette utilisation est bien rattachée à l'objet de la convention	Gratuit					
	Jour(s) suivant(s) - Tarification par jour	200,00 €	10,00%	220,00 €	10,00%	210,00 €	5%
	<b>Société, entreprise domiciliée sur la commune</b>						
	La journée	Gratuit					
	La journée supplémentaire	200,00 €	10,00%	220,00 €	10,00%	210,00 €	5%
	Journées(s) suivantes - Tarification par jour	800,00 €	10,00%	880,00 €	10,00%	840,00 €	5%
	<b>Association, société, entreprise non domiciliée sur la commune</b>						
	La journée	600,00 €	10,00%	660,00 €	10,00%	630,00 €	5%
	La journée supplémentaire	400,00 €	10,00%	440,00 €	10,00%	420,00 €	5%
	La journée	1 200,00 €	10,00%	1 320,00 €	10,00%	1 260,00 €	5%
	Journées(s) suivantes (par jour)	1 000,00 €	10,00%	1 100,00 €	10,00%	1 050,00 €	5%
	<b>Caution pour toutes les catégories d'utilisateurs en location payante ou gratuite</b>						
	Quelle qu'en soit la durée de location	600,00 €	10,00%	660,00 €	10,00%	630,00 €	5%
	<b>Utilisation de la salle (forfait par tranche de 7 heures - toute nouvelle tranche entamée est due)</b>						
	Associations croisées	1 000,00 €	0,00%	1 000,00 €	0,00%	1 000,00 €	0%
	<b>Extérieurs à la commune</b>						
	Location loges	100,00 €	0,00%	100,00 €	0,00%	100,00 €	0%
		300,00 €	0,00%	300,00 €	0,00%	300,00 €	0%
		600,00 €	0,00%	600,00 €	0,00%	600,00 €	0%
	SALLE DES FÊTES						
	Location uniquement à la journée. Du 1er juin au 30 septembre de 9h00 à 2h00 et du 1er octobre au 31 mai de 9h00 à 1h00. Les tables et les chaises sont incluses dans les tarifs. Si la salle est disponible la veille de son utilisation par l'utilisateur payant, celui-ci peut en bénéficier gratuitement pour son installation. <b>Particulier, société, entreprise domiciliée sur la commune</b>						
	La journée	286,00 €	9,79%	314,00 €	9,79%	300,00 €	5%
	La journée supplémentaire	215,00 €	9,77%	236,00 €	9,77%	225,00 €	5%
	Journées(s) suivantes - Tarification par jour	110,00 €	10,00%	121,00 €	10,00%	115,00 €	5%
	<b>Particulier, association, société, entreprise non domiciliée sur la commune</b>						
	La journée	543,00 €	9,94%	597,00 €	9,94%	570,00 €	5%
	La journée supplémentaire	408,00 €	9,80%	448,00 €	9,80%	428,00 €	5%
	Journées(s) suivantes - Tarification par jour	206,00 €	9,71%	226,00 €	9,71%	216,00 €	5%
	<b>Association domiciliée sur la commune pour une manifestation ouverte au public et à caractère lucratif</b>						
	La journée	55,00 €	81,82%	100,00 €	81,82%	100,00 €	82%
	La journée supplémentaire	55,00 €	9,09%	60,00 €	9,09%	60,00 €	9%
	Journées(s) suivantes - Tarification par jour	45,00 €	11,11%	50,00 €	11,11%	50,00 €	11%
	<b>Association domiciliée sur la commune pour une manifestation à caractère non lucratif</b>						
	10 Journées continues ou discontinues par an à choisir par parmi la salle des fêtes, l'espace associatif et la maison des associations	10 J Gratuits					
	<b>Forfait chauffage pendant la période de chauffe pour toutes les catégories exceptées associations domiciliées sur la commune</b>						
	à la journée	128,00 €	9,38%	140,00 €	9,38%	135,00 €	5%
	<b>Caution pour toutes les catégories d'utilisateurs en location payante ou gratuite</b>						
	Quelle qu'en soit la durée de location	57,00 €	92,98%	110,00 €	92,98%	110,00 €	-100%
	<b>Élections : partis, candidats, listes de candidats, associations soutenant un candidat ou une liste, collectifs, mouvements</b>						
	Règlement et tarifs : délibération du 22 octobre 2019	250,00 €	0,00%	250,00 €	0,00%	250,00 €	0%
		250,00 €	10,00%	275,00 €	10,00%	260,00 €	4%

DESIGNATION	2022 VOTÉ €	Tarifs Hiver 2023 du 01/11 au 31/12/2023		Tarifs été 2023 01/04 au 30/10/2023	
		en €	%	en €	%
<b>ESPACE ASSOCIATIF OLYMPIE DE GOUGES</b>					
Location uniquement à la journée de 9h00 à 1h00 toute l'année sauf du 1er juillet au 31 août de 9h00 à 20h00. La salle est fermée pour les associations domiciliées sur la commune lors des vacances de fin d'année et celles d'hiver. Les tables et les chaises sont incluses dans les tarifs. Si la salle est disponible la veille de son utilisation par l'utilisateur payant, celui-ci peut en bénéficier gratuitement pour son installation. Particulier, société, entreprise domiciliée sur la commune					
La journée	125,00 €	135,00 €	8,00%	131,00 €	5%
Journées(s) suivantes(s) - Tarification par jour	105,00 €	115,00 €	9,52%	110,00 €	5%
Particulier non domicilié sur la commune					
La journée					
Journées(s) suivantes(s) - Tarification par jour	155,00 €	170,00 €	9,68%	162,00 €	5%
Association domiciliée sur la commune pour une manifestation ouverte au public et à caractère lucratif	125,00 €	135,00 €	8,00%	131,00 €	5%
La journée					
Journées(s) suivantes(s) - Tarification par jour	35,00 €	38,00 €	8,57%	36,00 €	3%
Association domiciliée sur la commune pour une manifestation à caractère non lucratif	20,00 €	22,00 €	10,00%	21,00 €	5%
10 journées continues ou discontinues par an à choisir parmi la salle des fêtes, l'espace associatif, la maison des associations	10 J Gratuits				
Journées(s) suivantes(s) - Tarification par jour	55,00 €	60,00 €	9,09%	58,00 €	5%
Syndic de copropriété (domicilié ou non sur la commune)					
La journée					
Journées(s) suivantes(s) - Tarification par jour	85,00 €	93,00 €	9,41%	89,00 €	5%
Association, société, entreprise non domiciliée sur la commune					
La journée					
Journées(s) suivantes(s) - Tarification par jour	155,00 €	170,00 €	9,68%	162,00 €	5%
Forfait chauffage pendant la période de chauffe pour toutes les catégories exceptées associations domiciliées sur la commune	125,00 €	137,00 €	9,60%	131,00 €	5%
A la journée					
Caution pour toutes les catégories d'utilisateurs en location payante ou gratuite	30,00 €	60,00 €	100,00%		-100%
Quelle qu'en soit la durée de location					
Élections : partis, candidats, listes de candidats, associations soutenant un candidat ou une liste, collectifs, mouvements	150,00 €	150,00 €	0,00%	150,00 €	0%
Règlement et tarifs : délibération du 22 octobre 2019					
<b>MAISON DES ASSOCIATIONS - Salle au 2nd étage</b>					
Location uniquement à la journée. Pas de location aux particuliers et aux hors commune. De 9h00 à 21h00 toute l'année. Les tables et les chaises sont incluses dans les tarifs. Association domiciliée sur la commune pour une manifestation à caractère non lucratif 10 journées continues ou discontinues par an à choisir parmi la salle des fêtes, l'espace associatif et la maison des associations Journées(s) suivantes(s) - Tarification par jour					
10 J Gratuits	55,00 €	60,00 €	9,09%	58,00 €	5%
Syndic de copropriété (domicilié ou non sur la commune)					
La journée					
Journées(s) suivantes(s) - Tarification par jour	85,00 €	93,00 €	9,41%	89,00 €	5%
Forfait chauffage pendant la période de chauffe pour toutes les catégories exceptées associations domiciliées sur la commune	27,00 €	54,00 €	100,00%		-100%
A la journée					
Caution pour toutes les catégories d'utilisateurs en location payante ou gratuite	50,00 €	50,00 €	0,00%	50,00 €	0%
Quelle qu'en soit la durée de location					
<b>ANCIENNE GRIEE</b>					
Location uniquement à la journée. Du 1er juin au 30 septembre de 9h00 à 2h00 et du 1er octobre au 31 mai de 9h00 à 1h00. Les tables et les chaises sont incluses dans les tarifs. Rappel : pas de chauffage dans ce bâtiment public. Si la salle est disponible la veille de son utilisation par l'utilisateur payant, celui-ci peut en bénéficier gratuitement pour son installation. Particulier, société, entreprise domiciliée sur la commune					
La journée	1 250,00 €	1 375,00 €	10,00%	1 312,00 €	5%
La journée supplémentaire	938,00 €	1 031,00 €	9,91%	984,90 €	5%
Journées(s) suivantes(s) - Tarification par jour	470,00 €	517,00 €	10,00%	493,50 €	5%
Particulier, société, entreprise, association non domiciliée sur la commune					
La journée					
Journées(s) suivantes(s) - Tarification par jour	1 640,00 €	1 805,00 €	10,06%	1 722,00 €	5%
Association domiciliée sur la commune pour une manifestation lucrative (droits d'entrée, droit d'exposition, pourcentage sur les ventes) ou non	1 312,00 €	1 443,00 €	9,98%	1 370,00 €	4%
1 manifestation par an avec un maximum de 10 jours d'ouverture au public par manifestation	656,00 €	721,00 €	9,91%	688,00 €	5%
Au-delà de 1 utilisation, la 2nd est payante avec un maximum de 10 jours d'ouverture au public					
Caution pour toutes les catégories d'utilisateurs en location payante ou gratuite	Gratuit				
Quelle qu'en soit la durée de location					
Nettoyage si non respect de la convention	780,00 €	300,00 €	-61,54%	300,00 €	-62%
Forfait	1 050,00 €	1 050,00 €	0,00%	1 050,00 €	0%
Matériel	250,00 €	275,00 €	10,00%	275,00 €	10%
Gratuit au-delà de 7 000 € de location pour toutes les catégories					

**LOCATION DE SALLES**

OBJET	DÉSIGNATION	2022 VOTE €	2023 PROPOSITIONS	
			en €	%
	<b>LOCATION DE MATÉRIEL</b> Réservation 15 jours avant l'événement, en cas de non-respect de cette règle, l'utilisateur doit retirer/amener le matériel par ses propres moyens. Gratuité du matériel aux associations domiciliées sur la commune. Aucune location aux particuliers du 1er juillet au 31 août. <b>Particulier / Association non domiciliée sur la commune, entreprises, sociétés - Tarification à la journée</b>			
	Table	3,25 €	3,40 €	4,62%
	Chaise	1,40 €	1,45 €	3,57%
	Banc	2,10 €	2,15 €	2,38%
	Chevalet	2,05 €	2,15 €	4,88%
	Panneaux électroaux / grilles/panneau exposition	5,45 €	5,70 €	4,59%
	Bannum (4,5 m x 3 m) - Forfait transport obligatoire	42,00 €	44,00 €	4,76%
	Podium au m² (cubes 1,5m x 1,5 m - max : 110 m²)	3,00 €	3,15 €	5,00%
	Vidéo-projecteur	80,00 €	84,00 €	5,00%
	Sonorisation	150,00 €	155,00 €	3,33%
	Barrière métallique	1,95 €	2,00 €	2,56%
	Pavillons	1,85 €	1,95 €	5,41%
	Forfait transport matériel camion + chauffeur	63,55 €	70,00 €	10,15%
	<b>Au dessus de 7 000 € de location de salle, gratuité du matériel</b>			
	<b>En cas de perte et de casse</b>			
	Remboursement table ou chaise	33,00 €	33,00 €	0,00%
	Remboursement tréteau	16,00 €	16,00 €	0,00%
	Vidéo-projecteur	650,00 €	650,00 €	0,00%
	Micro	280,00 €	280,00 €	0,00%
	Sonorisation	3 000,00 €	3 000,00 €	0,00%
	Perte de badge ou de télécommande	50,00 €	50,00 €	0,00%
	Perte de clef	160,00 €	160,00 €	0,00%
	<b>GALERIE CHAPIEAU BOUTIQUE</b>			
	Catalogue Hommage à l'artiste Mischeu-Vernez - 2011 (32 p. 72 ill. 21x29,7 cm)	5,00 €	5,00 €	0,00%
	Catalogue Du Puigadeau de Pont-Aven au Croisic - 2012 (32p. 59 ill. 21x29,7 cm)	5,00 €	5,00 €	0,00%
	Catalogue Eugène-Jean Chapleau, peintre et fresque, l'œuvre révélée - 2014 (63p. 133 ill. 21x29,7 cm)	5,00 €	5,00 €	0,00%
	Catalogue Émile Gautier, peintre de la Brière, amoureux des côtes bretonnes - 2015 (56p. 108 ill. 21x29,7 cm)	5,00 €	5,00 €	0,00%
	Catalogue Le Croisic aux couleurs des peintres - 2017 (95p. 86 ill. 21x29,7 cm)	5,00 €	5,00 €	0,00%
	Catalogue Jack Cholet, un aquarelliste d'émotions - 2018 (39 p. 185 ill. 21x29,7 cm)	5,00 €	5,00 €	0,00%
	Catalogue Jean-Émile Labourer, entre terre et mer - 2018 - 191 p. 185 ill. 22x22 cm)	10,00 €	8,00 €	-20,00%
	Catalogue Éric Le Cam/Richard Brouard, Souffle de couleurs, matières et ondulations - 2019 (28 p. 23 ill. 21x29,7 cm)	3,00 €	3,00 €	0,00%
	Catalogue exposition "Odeste du Puigadeau, une Bretonne au désert - Invitation au voyage" - 2021	15,00 €	15,00 €	0,00%
	Catalogue exposition "Sophie Eugène, ailleurs, une histoire de points"	5,00 €	3,00 €	-40,00%
	Catalogue exposition "La vie évidée, Thomas Oblomo" - 2023	1,00 €	5,00 €	
	catalogue exposition "Mare Nostrum, l'aventure maritime du Croisic" - 2023	2,00 €	15,00 €	
	Carte postale			
	Affiche			
	Limité à 100 photocopies par an			
	<b>PHOTOCOPIES</b>			
	<b>INSTALLATIONS SPORTIVES</b>			
	<b>Pique-nique</b>			
	<b>hall de la salle des sports</b>			
	gratuité pour les écoles			
	primaires et maternelles			
	et les groupes d'handicapés			
	suivant les disponibilités			
	<b>SALLE DES SPORTS</b>			
	Location journalière pour particulier ou organisme extérieur à la commune	gratuit		
	Petite salle des sports	97,00 €	102,00 €	5,15%
	Grande salle des sports	130,00 €	137,00 €	5,38%
	Terrain de foot sans éclairage	130,00 €	137,00 €	5,38%
	Terrain de foot avec éclairage	227,00 €	238,00 €	4,85%
	<b>MÉDIATHÈQUE</b>			
	Adhésion moins de 18 ans, demandeur d'emploi, étudiant jusqu'à 25 ans, personne en situation de handicap (ajout)	gratuit	gratuit	0,00%
	Adhésion adulte 2 semaines	4,00 €	4,00 €	0,00%
	Adhésion adulte 1 mois	5,00 €	5,00 €	0,00%
	Adhésion adulte 2 mois	7,00 €	7,00 €	0,00%
	Adhésion adulte 1 an	12,00 €	12,00 €	0,00%
	Adhésion groupe (écoles, structures jeunesse, maison de retraite)	gratuit	gratuit	0,00%
	Renouvellement de la carte d'abonnement en cas de perte	3,00 €	3,00 €	0,00%
	Vente de livre (désherbage)	1,00 €	1,00 €	0,00%
	Vente de revue (désherbage)	0,50 €	0,50 €	0,00%
	Impression de documents aux usagers (l'unité)	0,10 €	0,10 €	0,00%
	Amende casse, perte de DVD	50,00 €	50,00 €	0,00%
	Retards			
	Delibération 22 octobre 2019 *			
	* Après l'envoi de trois lettres (ou mails) de relance (21, 36, 51 jours de retard), pour non restitution de documents à la médiathèque, la Ville du Croisic émet un titre de recouvrement par le Trésor Public, du montant de la valeur des documents non restitués			

OBJET	DÉSIGNATION	2022 VOTE €	2023 PROPOSITIONS		
			en €	%	
DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	DOCUMENTS ADMINISTRATIFS				
	Documents budgétaires	30,00 €	30,00 €	0,00%	
	Autres documents (la page)	0,25 €	0,25 €	0,00%	
	Recherche et recherche de documents d'urbanisme	20,00 €	20,00 €	0,00%	
	Dossier PLU complet	130,00 €	130,00 €	0,00%	
	Recueil des actes administratifs	23,30 €	23,30 €	0,00%	
	<b>MARCHE COUVERT</b>				
	Abonnement annuel (par ml/jour de marché)		1,40 €		
	Abonnement annuel des retours "allée" (par ml/jour de marché)		0,70 €		
	Électricité				
	<b>MARCHE PLEIN AIR et MARCHE MER ET TERROIR - Augmentation vs indice des loyers commerciaux : 4,43% (ILC 2e T 2022)</b>				
	<b>Abonné annuel et semestriel</b>				
	Abonné annuel (ml / jour)	1,50 €	1,60 €	6,67%	
	Abonné semestriel (ml / jour)	2,10 €	2,20 €	4,76%	
	Saison : du 15 juin au 15 septembre				
	Abonnement saisonnier (ml / jour)	4,60 €	4,80 €	4,43%	
	Passager				
	Passager (ml / jour) - du 1er janvier au 14 juin et du 15 septembre au 31 décembre	2,30 €	2,40 €	4,43%	
	Passager saisonnier (ml / jour) - du 15 juin au 14 septembre	5,05 €	5,30 €	4,95%	
	Marché prolongé				
Marché prolongé (par emplacement / forfait pour l'après midi)	6,00 €	6,30 €	5,00%		
Par jour					
<b>DROITS DE VOIRIE - Augmentation vs indice des loyers commerciaux : 4,43% (ILC 2e T 2022) arrondi</b>					
<b>Groupes musicaux (forfait horaire) pas de matériel, ni de branchement électrique</b>					
Groupes musicaux (forfait par 1/2 journée - environ 4 heures) pas de matériel, ni de branchement électrique	5,10 €	5,30 €	3,92%		
Groupes musicaux (forfait par journée) pas de matériel, ni de branchement électrique	15,30 €	16,00 €	4,58%		
Tournage de film, spot publicitaire, etc. (forfait par journée - forfait pour les associations croisiéristes)	20,40 €	21,30 €	4,43%		
<b>DROITS DE STATIONNEMENT DES FORAINS - Augmentation vs indice des loyers commerciaux : 4,43% (ILC 2e T 2022) arrondi</b>					
Tarif hors saison (m <sup>2</sup> / jour)	0,27 €	0,30 €	11,11%		
Tarif hors saison (de septembre à juin - mensuel)	130,70 €	136,50 €	4,44%		
Tarif jour hors saison (de septembre à juin - mensuel)	4,30 €	4,50 €	4,65%		
Tarif saison (juillet et août - de 1 m <sup>2</sup> à 150 m <sup>2</sup> / jour)	0,32 €	0,33 €	4,43%		
Tarif saison (juillet et août + de 150 m <sup>2</sup> / jour)	0,27 €	0,28 €	4,43%		
Tarif saison (juillet et août + de 250 m <sup>2</sup> / mois)	1 800,00 €	1 880,00 €	4,44%		
<b>MANIFESTATIONS COMMERCIALES - Augmentation vs indice des loyers commerciaux : 4,43% (ILC 2e T 2022) + participation énergie</b>					
Marchés nocturnes (forfait juillet et août - 7 marchés - 1 à 3 ml)	76,00 €	82,08 €	8,00%		
Marchés nocturnes (forfait juillet et août - 7 marchés - 4 à 6 ml)	151,00 €	163,08 €	8,00%		
Marchés nocturnes (forfait juillet et août - 6 marchés - 1 à 3 ml)	65,14 €	70,35 €	8,00%		
Marchés nocturnes (forfait juillet et août - 6 marchés - 4 à 6 ml)	129,42 €	139,77 €	8,00%		
Braderies (ml / jour)	10,00 €	10,80 €	8,00%		
Brocantes (forfait juillet et août - 9 marchés - 1 à 3 ml)	90,00 €	97,20 €	8,00%		
Brocantes (forfait juillet et août - 9 marchés - 4 à 6 ml)	175,00 €	189,00 €	8,00%		
Brocantes (forfait juillet et août - 9 marchés - 7 à 8 ml)	240,00 €	259,20 €	8,00%		
Commerces ambulants, artisanat et autres activités lucratives (ml / jour)	5,30 €	5,72 €	8,00%		
<b>TOILETTES PUBLIQUES MUNICIPALES</b>					
Une utilisation					
<b>ÉCHAFAUDAGES, CLÔTURES CHANTIER, CAMIONS GRUE ET NACELLE, BENNES, BUNGALOWS, PARKINGS</b>					
par m <sup>2</sup> et par jour calendrier					
<b>Exonération pour les entreprises travaillant pour la Commune</b>					
0,30 €				33,33%	
<b>DROITS DE VOIRIE, TERRASSES - Augmentation vs indice des loyers commerciaux : 4,43% (ILC 2e T 2022)</b>					
<b>Terrasses fermées</b>					
Terrasses fermées	66,60 €	69,55 €	4,43%		
<b>Terrasses ouvertes</b>					
Terrasses ouvertes	43,80 €	45,84 €	4,43%		
<b>CIRCULATION DU PETIT TRAIN</b>					
<b>Redevance annuelle</b>					
Redevance annuelle	1 023,13 €	1 100,00 €	7,51%		
<b>DROITS DE STATIONNEMENT DES AUTO-CARAVANES</b>					
La nuitée (de 20 h 00 à 09 h 00)					
Eau potable (10 mm - 150 litres)	10,00 €	13,50 €	35,00%		
<b>CONCESSIONS</b>					
Concession 15 ans	9,50 €	10,00 €	5,26%		
Concession 30 ans	214,00 €	214,00 €	0,00%		
<b>REPAS</b>					
Concession 30 ans	428,00 €	428,00 €	0,00%		
<b>RESTAURANT MUNICIPAL</b>					
<b>Repas</b>					
Repas adultes (personnel communal et instituteurs)	7,00 €	7,00 €	0,00%		
Personnes extérieures - Repas adulte ou plateau repas	12,60 €	12,60 €	0,00%		